



La Centrale de production thermique Biomasse d'Arjowiggins Healthcare à Amélie-les-Bains (66)

- Energies et matières renouvelables
- Languedoc-Roussillon

Pourquoi agir ?

Arjowiggins Healthcare est un des leaders mondiaux de la conception et de la fabrication de solutions d'emballages de dispositifs médicaux, exportant 95% de sa production à part égale entre l'Amérique, l'Asie et l'Europe.

Le site implanté à Amélie-les-Bains (66) en est le siège et regroupe les principales activités de production, la R&D et les fonctions supports. L'entreprise possède également plusieurs autres sites dans le monde et des bureaux commerciaux sur les quatre continents.

La production du site roussillonnais nécessite une quantité importante de vapeur. L'entreprise était confrontée à plusieurs problématiques : vieillissement des installations de génération de vapeur fonctionnant au gaz naturel, volatilité des prix des énergies primaires, volonté de s'ancrer globalement dans une démarche de développement durable.

En 2011, Arjowiggins Healthcare confie à Cofely Services, Groupe GDF SUEZ, la conception, la construction, le financement et l'exploitation pour 15 ans d'une unité de production de vapeur à partir de biomasse pour son usine d'Amélie-les-Bains. Ce contrat s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets Biomasse Chaleur Industrie, Agriculture et Tertiaire (BCIAT) géré par l'ADEME dans le cadre du fonds chaleur.

Le projet de centrale biomasse pour Arjowiggins Healthcare est déterminant dans le maintien de la compétitivité de l'usine et participe ainsi au développement de l'industrie locale et à la pérennisation de ses 260 emplois. Par ailleurs, il représente une réponse à la transition énergétique avec le recours à une énergie renouvelable, sans impact sur le climat.

Ce projet a reçu le soutien unanime des pouvoirs locaux, départementaux et régionaux. Cofely Services et Arjowiggins Healthcare ont souhaité avoir recours tout au long du chantier à de nombreuses entreprises implantées dans le département et les chaudières biomasses ont été intégralement fabriquées en France.



Organismes

Arjowiggins Healthcare
Cofely Services

Partenaire

ADEME : Projet lauréat de l'appel à projets BCIAT (fonds chaleur)

Coût

Investissement : 7,8 M€ HT
Subvention ADEME : 2,6 M€

Bilan « Développement Durable » en chiffres

- 95 % des besoins de chaleur couverts par la chaufferie biomasse
- 2 chaudières biomasse pour une puissance totale de 20 MW et une capacité de production de 26 tonnes de vapeur / heure.
- Consommation annuelle de combustible biomasse : 27 000 tonnes.
- 19 000 tonnes de CO2 évitées chaque année

Date de mise en œuvre

En service depuis le 6 janvier 2014



©Photo : J.L. Girod

Exemples à suivre téléchargeables sur le site de l'ADEME (www.ademe.fr).

Enseignements :

Chaufferie Biomasse d'Arjowiggins Healthcare à Amélie-les-bains (66)

Thibaut HYVERNAT, Directeur Général d'Arjowiggins Healthcare :

« Nous avons travaillé sur ce projet depuis 2009. Cela a donc été une grande satisfaction début 2014 de pouvoir produire à partir de vapeur issue de nos chaudières biomasse.

Pour une entreprise de notre dimension, il s'agit d'un investissement majeur. Il s'inscrit de façon naturelle dans la stratégie « verte » que nous développons depuis plusieurs années. Il stabilise notre coût énergétique. Il témoigne enfin de notre volonté de pérenniser l'activité et les emplois sur le site d'Amélie-les-Bains. Bien entendu, ce projet n'a été possible que grâce au soutien fort et permanent de l'ADEME, des représentants de l'Etat et des élus locaux.

Le changement radical de technologie s'est avéré relativement transparent pour le process, pourtant très exigeant en terme de flexibilité de la livraison de vapeur.

Le bilan économique sur cette première année est négatif en raison du marché du gaz. Cet investissement porte sur plus de 15 ans et nous restons confiants dans la pertinence globale du projet.



POUR EN SAVOIR PLUS

- ▣ Sur le site internet de l'ADEME : www.ademe.fr/emr
- ▣ Le site de l'ADEME en région Languedoc-Roussillon : www.ademe.fr/languedoc-roussillon/
- ▣ Le site de Arjowiggins Healthcare : www.arjowiggins-healthcare.com
- ▣ Le site de Cofely Services <http://www.cofelyservices-gdfsuez.fr/>

CONTACTS

- ▣ ADEME Languedoc-Roussillon
Tél : 04 67 99 89 79
- ▣ Association Bois Energie 66
Tél. : 04 68 05 05 51

Présentation et résultats

Une opportunité pour la filière bois énergie locale

Dans le département, la filière bois énergie a été lancée en 1996, grâce à l'accompagnement essentiel de l'association Bois Energie 66.

Aujourd'hui, 70 chaufferies d'une puissance moyenne de 220 kW fonctionnent ; elles consomment (hors installation d'Amélie les Bains) à peine plus de 10 000 tonnes de bois chaque année. Le projet Arjowiggins, par son ampleur, représente ainsi une véritable opportunité pour la filière locale de confirmer son essor.

Afin de renforcer les intérêts environnementaux, économiques et sociétaux du projet, Cofely Services s'est engagé à se fournir en combustibles dans un rayon inférieur à 150 kms tout en préservant l'équilibre des ressources naturelles de la vallée. Aussi, le bois, dont plus de 50 % est d'origine forestière, vient pour moitié de France et pour moitié d'Espagne. Cofely Services bénéficie ainsi d'un approvisionnement diversifié et flexible de manière à garantir à Arjowiggins Healthcare un coût stable de la chaleur dans la durée.

Enfin, Arjowiggins Healthcare et Cofely Services ont conscience du rôle important qu'ils ont à jouer dans le développement de la filière bois énergie départementale, ainsi une part des approvisionnements a dès le départ été réservée pour des entreprises locales, et cette part pourrait augmenter au fil des années, contribuant à la pérennisation d'emplois locaux.

Des résultats dans le spectre des objectifs dès la première année

La production de vapeur pour un process industriel doit être très sécurisée et satisfaire à des spécifications exigées par la production. Pour l'industriel qui a fait le choix de se recentrer sur son cœur de métier en externalisant la production de vapeur, il était alors primordial que les performances attendues soient confirmées dès le bilan de la première année. Le taux de couverture des besoins d'énergie par du bois a même été supérieur à l'estimation.

De plus, cet investissement contribuera à faire respecter l'engagement d'Arjowiggins de réduire de 10 % ses émissions de CO₂.

Focus

Le montage contractuel choisi par Arjowiggins Healthcare sous forme de tiers-investissement est une solution encore nouvelle dans le domaine des énergies renouvelables. La durée du contrat de service a été établie sur 15 ans afin de permettre l'amortissement de l'investissement. Au terme du contrat, l'équipement sera transféré à l'industriel.

Facteurs de reproductibilité

Le secteur industriel, troisième plus gros consommateur d'énergie en France après les secteurs du résidentiel tertiaire et des transports, constitue une cible prioritaire pour le développement des énergies renouvelables, et plus particulièrement du bois-énergie. Afin de susciter ce développement, les industriels disposent via l'ADEME de dispositifs d'aide permettant d'assurer la rentabilité d'un projet biomasse énergie et ainsi répondre à plusieurs enjeux à la fois économiques et environnementaux : limiter leur dépendance à la hausse du coût des énergies fossiles, réduire leurs coûts de fonctionnement et réduire leurs impacts environnementaux.